



*Imaginer des lieux de vie pour tous*

**Pose de la première pierre  
de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)  
à Harnes  
le 14 janvier 2011**

Alors que la population française vieillit, l'offre d'hébergements des personnes âgées dans le Nord-Pas de Calais reste inférieure à la moyenne nationale. Déjà dotée d'un foyer, la Ville de Harnes veut maintenant offrir un hébergement de qualité aux personnes âgées dépendantes. C'est à la société Axévie que la ville de Harnes a confiée la mission de réaliser un EHPAD de 95 chambres permanentes complétées par une chambre d'accueil de jour. Ce nouvel établissement contribuera également à la création de nouveaux emplois.

### **Une résidence plus qu'un établissement de prise en charge**

Situé le long du canal de la Souchez, au coeur de l'îlot constitué par l'Allée des Platanes, l'Allée des Chênes et le Chemin du Halage, le site sera aménagé sur une superficie de 1,3 ha, en connexion directe sur la trame verte traversant la ville. L'objectif principal de cet équipement est de s'inscrire en harmonie dans le tissu urbain et paysager environnant. Dans le cadre de ce programme, la Mutualité Française du Pas-de-Calais sera gestionnaire de l'établissement. Adévia l'accompagnera sous la forme d'un Contrat de Promotion Immobilière.

La proximité du canal et des espaces publics de loisirs sera un réel atout pour concilier la promenade, l'animation et la convivialité rythmées par les visites familiales. L'implantation de l'établissement se veut également complémentaire du quartier résidentiel dominant de cette partie de la commune. Cela permettra d'assurer l'intégration des personnes âgées dans la vie de la cité, et de dynamiser les relations trans-générationnelles.

Le futur EHPAD se veut résolument convivial, humain, afin que le résident se sente chez lui et habitant du quartier. L'environnement paysager est un avantage indéniable dans le confort, la tranquillité et la qualité de vie des personnes âgées.

### **Un établissement respectueux de l'environnement**

Le bâtiment, de 8 000 m<sup>2</sup>, sera constitué de 8 unités d'hébergement (dont 2 dédiées à la pathologie alzheimer), organisées en R+1 avec au centre un pôle collectif, logistique, administratif et médical. Chaque unité d'hébergement comprendra 12 chambres avec locaux annexes, étalées sur 2 bâtiments formant un «V» en s'écartant l'un de l'autre. Cette organisation en «V» apporte de nombreux avantages, tels qu'une orientation favorable à la lumière, une vue agréable sur le canal, une circulation dans l'établissement plus aisée et fluide pour les personnes âgées. La zone centrale générée par l'écartement des bâtiments offre également un espace intérieur de vie commune ouvert sur un espace extérieur plus intime (le patio).

La conception architecturale du projet s'attache aussi à rechercher des solutions techniques innovantes, soucieuses de la préservation des ressources naturelles : utilisation de matériaux naturels et peu consommateurs d'énergie, recherche d'un maximum d'éclairage naturel afin de limiter la consommation électrique liée à l'éclairage artificiel, récupération des eaux pluviales provenant des toitures. Les matériaux utilisés en façade seront le bois teinté naturelle, le bardeau terre cuite, le parpaing enclavé et le verre. Le caractère bioclimatique des constructions est mis en avant au maximum, afin d'optimiser le confort des résidents, la qualité d'ambiance des espaces collectifs et la gestion économe des dépenses d'énergie.

## Axévie, la nouvelle filiale dédiée aux seniors et au handicap

Axévie est une structure patrimoniale issue de l'association de la mutuelle Apréva, le groupe Maisons et Cités et Adévia, pour répondre aux besoins spécifiques des seniors et du handicap dans le Nord-Pas de Calais.

La vocation d'Axévie est de porter financièrement des opérations médico-sociales liées au vieillissement et à la dépendance, au travers par exemple d'établissements de type EHPAD. Axévie sera maître d'ouvrage et propriétaire de ces bâtiments.

A ce jour, 7 projets ont été retenus, dont l'EHPAD de Harnes, Méricourt, Fouquières-lez-Lens, Bully-les-Mines, Oignies, Bois-Bernard et Leforest, pour un investissement global s'élevant à 90 M€ HT. D'autres programmes sont en cours de développement (Drocourt, Oisy-le-Verger,...). Ces EHPAD seront à terme gérés par deux structures de renom dans le domaine médico-social : l'AHNAC et la Mutualité Française. L'objectif futur d'Axévie sera d'étendre sa vocation à la notion de handicap, notamment par la gestion d'opérations telles que les Foyers d'Accueil Médicalisés et Instituts Médico-Éducatifs.



### Contact

Bruno Fouquart, Directeur Général  
Harold Biernacki, Chargé de Communication  
Tél. : 03 21 44 85 00

contact@adevia.fr - [www.adevia.fr](http://www.adevia.fr)